

Vontobel Conviction (EUR)

Factsheet produit

Vos objectifs

Vous cherchez un accès établi aux marchés financiers et à des thèmes de placement spécifiques, afin de pouvoir profiter d'une évolution continue et à long terme de votre fortune. À cet effet, vous souhaitez déléguer la gestion de votre patrimoine à un expert qui administrera votre portefeuille conformément à vos attentes et à vos objectifs. Vous recherchez une solution largement diversifiée avec des risques activement maîtrisés.

Votre solution

Le mandat Vontobel Conviction vous propose un portefeuille complet qui investit dans des thèmes d'investissements spécifiques que nous estimons extrêmement convaincants. En ce qui concerne les actions, nous nous concentrons sur des investissements de haute qualité liés aux actions et présentant un potentiel élevé de croissance marché. En outre, nous investissons selon diverses tendances et dans des domaines thématiques tels que les évolutions de l'économie. Ce mandat vous donne accès aux thèmes d'investissement actuels et futurs les plus intéressants. La mise en œuvre est réalisée par le biais d'investissements dans des fonds actifs gérés par des gestionnaires de fonds de premier plan dans le monde entier. La base de votre portefeuille est constituée d'un solide mélange d'obligations et d'actions; le portefeuille est ensuite complété par de l'immobilier et de l'or et il est régulièrement révisé. Grâce à nos compétences institutionnelles et à notre processus d'investissement éprouvé, nous gérons toujours votre portefeuille avec discipline et procédons à un suivi régulier. La plupart des investissements du mandat répliquent des fonds, plutôt que des actions ou obligations individuelles.

Stratégies ESG¹

Pour les clients domiciliés en dehors de l'UE ou de l'EEE

Le mandat est disponible avec une prise en compte plus ou moins stricte des critères ESG.

La stratégie ESG pour le **Rendement ajusté au risque** est la norme minimale de Vontobel pour la prise en compte des critères ESG. Le gestionnaire de portefeuille tient compte des critères suivants dans la sélection des instruments:

- Gestion des risques ESG
- Participation à des transactions impliquant des armes controversées
- Respect des normes internationales relatives au droit du travail et aux droits de l'homme

Avec la stratégie ESG **Réduction des effets négatifs**, le gestionnaire de portefeuille tient compte des critères supplémentaires suivants dans le mandat:

- Participation à des transactions impliquant des armes conventionnelles
- Participation à des transactions impliquant du tabac
- Participation à des transactions impliquant du charbon thermique
- Participation à des transactions impliquant des combustibles fossiles
- Empreinte carbone
- Alignement sur les objectifs climatiques de l'Accord de Paris

Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site Internet: vontobel.com/wm-esg-pref.

Pour les clients domiciliés au sein de l'UE ou de l'EEE²

Les clients domiciliés au sein de l'UE ou de l'EEE ont la possibilité d'opter pour des préférences de durabilité conformément à l'ordonnance déléguée (UE) 2017/565. En fonction des préférences de durabilité choisies, la mise en œuvre est effectuée par le biais de la stratégie ESG **Rendement ajusté au risque** ou **Réduction des effets négatifs**.

¹ La stratégie ESG correspond à la préférence ESG choisie par le client. Les préférences ESG sont définies pour les clients domiciliés en dehors de l'UE et de l'EEE dans la brochure «Un investissement durable basé sur vos préférences ESG». Pour les clients domiciliés au sein de l'UE ou de l'EEE, cela correspond aux préférences en matière de durabilité, conformément aux options concernées pour ces clients, telles que décrites dans la brochure «Un investissement durable au sein du nouveau cadre réglementaire de l'UE». La référence aux préférences ESG dans les présentes factsheet produit s'applique aux clients domiciliés dans l'UE ou l'EEE en tant que référence aux préférences de durabilité tels que décrits dans la brochure «Un investissement durable au sein du nouveau cadre réglementaire de l'UE».

Mandat Vontobel Conviction avec stratégie ESG «Rendement ajusté au risque»

En raison de l'ampleur existante de la diversification du mandat, les risques de durabilité sont classés comme étant légèrement négatifs pour la valeur des investissements des fonds. Afin de garantir l'accès à un univers d'investissement aussi vaste que possible, nous n'appliquons aucune restriction spécifique aux critères ESG (au sens du règlement délégué (UE) 2017/565).

Les principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité ne sont pas prises en compte dans cette stratégie ESG (article 7, paragraphe 2 du règlement (UE) 2019/2088), car les données des actifs sous-jacents à cette stratégie d'investissement ne présentent actuellement pas une disponibilité et une qualité suffisantes à cet égard. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques écologiquement durables.

Mandat Vontobel Conviction avec stratégie ESG «Réduction des effets négatifs»

Si la durabilité, la responsabilité sociale et l'éthique vous tiennent à cœur, vous serez convaincu par le mandat Vontobel Conviction accompagné de la stratégie ESG **Réduction des effets négatifs**, qui vous permettra d'ajouter toute une série de critères de durabilité aux exigences de qualité déjà élevées du mandat. À cet égard, la sélection des investissements à considérer tient compte des aspects relatifs à la gouvernance d'entreprise ainsi que des aspects sociaux et écologiques. D'une manière générale, les investissements alternatifs (métaux précieux, matières premières, biens immobiliers et hedge funds) n'en font pas partie.

Incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité du mandat Vontobel Conviction avec la stratégie ESG «Réduction des effets négatifs»

Les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité sont en partie prises en compte dans ce mandat (article 7, paragraphe 2 du règlement (UE) 2019/2088). Les données des actifs sous-jacents à cette stratégie d'investissement présentent actuellement une disponibilité et une qualité seulement partiellement suffisantes à cet égard. Parmi les facteurs répertoriés dans l'Annexe 18, seuls les facteurs suivants issus du «Modèle de déclaration des principales incidences négatives sur la durabilité» (Annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288) sont pris en considération:

10: Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales

14: Exposition à des armes controversées (mines anti-personnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)

Les informations sur les caractéristiques environnementales ou sociales de la stratégie ESG **Réduction des effets négatifs** du mandat Vontobel Conviction figurent dans le document «Informations précontractuelles» relatif aux produits financiers visés à l'art. 8, al. 1, 2 et 2 bis de l'ordonnance (UE) 2019/2088 et à l'art. 6, al. 1 de l'ordonnance (UE) 2020/852.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site Internet: vontobel.com/sfdr-wm.

Description du produit

| | |
|-------------------------|--|
| Produit | Solution de placement discrétionnaire avec accès établi aux marchés financiers mondiaux et aux thèmes à haute conviction |
| Stratégies de placement | Conservatrice, Équilibrée, Croissance |
| Monnaies de placement | CHF, EUR, USD, GBP ² |
| Placement minimal | CHF 250 000 ou contre-valeur en devise |
| Univers de placement | Diversifié mondialement en liquidités, obligations, actions et placements alternatifs ³ |
| Restrictions | Placements alternatifs: oui/non |
| Monnaies étrangères | Selon la stratégie de placement |
| Modèle tarifaire | Commission forfaitaire |

Caractéristiques du produit

- Portefeuille solide qui investit dans les marchés actions et obligations mondiaux, complété par des placements dans l'or et dans l'immobilier
- Utilisation d'instruments de placement conçus par nous-mêmes
- Thèmes à forte conviction («high conviction») rendant prioritaires les stratégies d'actions de qualité et les placements attractifs
- Mise en œuvre de capacités de recherche internes indépendantes
- Processus de placement actif éprouvé
- Surveillance continue et gestion active du risque du portefeuille

² Disponible pour la stratégie ESG «Réduction des effets négatifs» uniquement en CHF, EUR et USD.

³ D'une manière générale, les investissements alternatifs ne sont pas utilisés dans les stratégies de placement Conservatrice, Équilibrée et Axée sur la croissance de la stratégie ESG «Réduction des effets négatifs». La part de portefeuille correspondante est investie dans les autres classes d'actifs à la discrétion de la banque.

Opportunités

- Large diversification dans de nombreux titres
- Possibilité de rendements supplémentaires par l'analyse de valeurs individuelles et par la gestion active
- Possibilité de bénéfices sur le capital investi
- Utilisation d'instruments dérivés à titre de couverture pour accroître la performance et les rendements
- Placements en obligations offrant des produits d'intérêts et des opportunités de gains en capital en cas de recul des rendements du marché
- Possibilité de hausses des cours des investissements en raison de l'évolution des marchés, secteurs et entreprises
- Possibilité de plus-values monétaires des investissements en devises
- Avantages possibles grâce à des investissements en instruments liquides du marché monétaire, qui sont moins sensibles aux taux d'intérêt que les obligations à longues échéances

Risques

- Participation limitée au potentiel des titres individuels
- Aucune garantie de succès pour les analyses de valeurs individuelles et la gestion active
- La valeur de l'action peut tomber sous le prix d'achat auquel l'investisseur a acheté l'action
- Le recours à des instruments dérivés peut entraîner des risques supplémentaires (notamment un risque de contrepartie)
- Le niveau des taux d'intérêt peut fluctuer et les obligations accusent des pertes de change en cas de hausses des taux
- Des fluctuations de cours liées au marché, au secteur et à l'entreprise sont possibles
- Risque de change
- Les investissements dans les instruments du marché monétaire s'accompagnent des risques associés à un marché monétaire, tels que le risque de taux d'intérêt et les risques d'inflation et d'instabilité économique

Nos stratégies d'investissement

En fonction de votre profil de risque et de vos objectifs d'investissement, nous vous proposons trois stratégies d'investissement prédéfinies pour les stratégies ESG, **Rendement ajusté au risque** ou **Réduction des effets négatifs**, qui reposent sur l'expertise de longue date de notre comité d'investissement:

Stratégie d'investissement: Conservatrice

| OBJECTIF DE PLACEMENT | | | | |
|---|--------|----------------|-------|------------|
| Évolution continue de la fortune associée à une augmentation modérée; seuls des risques minimes autorisant des fluctuations de valeur réduites sont encourus. | | | | |
| PROFIL DE RISQUE | | | | |
| RISQUE MINIMAL | | RISQUE MAXIMAL | | |
| faible | modéré | moyen | élevé | très élevé |

| CLASSES D'ACTIFS (EN %) | MIN. | NEUTRE | MAX. |
|-------------------------------------|------|--------|------|
| Liquidités | 0 | 10 | 55 |
| Obligations | 40 | 58 | 85 |
| Actions | 5 | 20 | 35 |
| Placements alternatifs ⁴ | 0 | 12 | 30 |
| Devises | 0 | 22 | 40 |

Stratégie d'investissement: Équilibrée

| OBJECTIF DE PLACEMENT | | | | |
|--|--------|----------------|-------|------------|
| Augmentation de la fortune à moyen terme, avec des fluctuations modérées à moyennes possibles. | | | | |
| PROFIL DE RISQUE | | | | |
| RISQUE MINIMAL | | RISQUE MAXIMAL | | |
| faible | modéré | moyen | élevé | très élevé |

| CLASSES D'ACTIFS (EN %) | MIN. | NEUTRE | MAX. |
|-------------------------------------|------|--------|------|
| Liquidités | 0 | 5 | 55 |
| Obligations | 15 | 38 | 65 |
| Actions | 30 | 45 | 60 |
| Placements alternatifs ⁴ | 0 | 12 | 30 |
| Devises | 0 | 37 | 55 |

Stratégie d'investissement: Croissance

| OBJECTIF DE PLACEMENT | | | | |
|---|--------|----------------|-------|------------|
| Augmentation de la fortune à long terme; certains risques de portefeuille peuvent entraîner de fortes fluctuations de valeur. | | | | |
| PROFIL DE RISQUE | | | | |
| RISQUE MINIMAL | | RISQUE MAXIMAL | | |
| faible | modéré | moyen | élevé | très élevé |

| CLASSES D'ACTIFS (EN %) | MIN. | NEUTRE | MAX. |
|-------------------------------------|------|--------|------|
| Liquidités | 0 | 5 | 60 |
| Obligations | 0 | 13 | 40 |
| Actions | 40 | 70 | 85 |
| Placements alternatifs ⁴ | 0 | 12 | 30 |
| Devises | 0 | 51 | 75 |

⁴ D'une manière générale, les investissements alternatifs ne sont pas utilisés dans les stratégies de placement Conservatrice, Équilibrée et Axée sur la croissance de la préférence ESG «Réduction des effets négatifs». La part de portefeuille correspondante est investie dans les autres classes d'actifs à la discrétion de la banque.

Indices de référence pour la stratégie ESG «Rendement ajusté au risque» (en %)

| | CONSERVATRICE | ÉQUILBRÉE | CROISSANCE |
|--|---------------|-----------|------------|
| LIQUIDITÉS | | | |
| J.P. Morgan Cash Index EUR 1 Month | 10,0 | 5,0 | 5,0 |
| OBLIGATIONS | | | |
| Bloomberg Barclays Euro Aggregate Treasury Germany Total Return Index | 12,5 | 8,0 | 2,0 |
| Bloomberg Barclays Emerging Markets Sovereign Total Return (hedged EUR) | 4,0 | 2,5 | 1,0 |
| Bloomberg Barclays EM Local Currency Core Net Ret Total Return | 4,0 | 2,5 | 1,0 |
| Bloomberg Barclays Global Aggregate Corporate Total Return Index (hedged EUR) | 30,0 | 20,0 | 7,0 |
| Bloomberg Barclays Global High Yield Corporate Total Return Index (hedged EUR) | 7,5 | 5,0 | 2,0 |
| ACTIONS | | | |
| Swiss Performance Index | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| MSCI EMU Net Return | 6,5 | 15,0 | 24,0 |
| MSCI United Kingdom Net Return | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| S&P 500 Net Return | 9,0 | 20,5 | 31,0 |
| MSCI Pacific Net Return | 2,0 | 4,5 | 7,0 |
| MSCI Emerging Markets Net Return | 2,5 | 5,0 | 8,0 |
| MSCI ACWI Net Return | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| PLACEMENTS ALTERNATIFS⁵ | | | |
| London Gold LBMA PM Fixing USD | 2,0 | 2,0 | 2,0 |
| Bloomberg Commodity Index 3 Months Forward Total Return | 2,0 | 2,0 | 2,0 |
| FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe Ex UK Index Net TRI | 3,0 | 3,0 | 3,0 |
| HFRX Global Hedge Fund EUR Index | 5,0 | 5,0 | 5,0 |

Indices de benchmark pour la stratégie ESG «Réduction des effets négatifs» (en %)

| | CONSERVATRICE | ÉQUILBRÉE | CROISSANCE |
|--|---------------|-----------|------------|
| LIQUIDITÉS | | | |
| J.P. Morgan Cash Index EUR 1 Month | 10,0 | 5,0 | 5,0 |
| OBLIGATIONS | | | |
| Bloomberg Barclays Euro Aggregate Treasury Germany Total Return Index | 15,0 | 10,5 | 5,5 |
| Bloomberg Barclays Emerging Markets Sovereign Total Return (hedged EUR) | 4,5 | 3,5 | 1,5 |
| Bloomberg Barclays EM Local Currency Core Net Ret Total Return | 4,5 | 3,5 | 1,5 |
| Bloomberg Barclays Global Aggregate Corporate Total Return Index (hedged EUR) | 37,0 | 26,0 | 13,0 |
| Bloomberg Barclays Global High Yield Corporate Total Return Index (hedged EUR) | 9,0 | 6,5 | 3,5 |
| ACTIONS | | | |
| SPI ESG Total Return Index | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| MSCI EMU ESG Leaders Net Return Index | 6,5 | 15,0 | 24,0 |
| MSCI UK ESG Leaders Net Return Index | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| MSCI USA ESG Leaders Net Return Index | 9,0 | 20,5 | 31,0 |
| MSCI Pacific ESG Leaders Net Return Index | 2,0 | 4,5 | 7,0 |
| MSCI Emerging Markets ESG Leaders Net Return Index | 2,5 | 5,0 | 8,0 |
| MSCI ACWI ESG Leaders Net Return Index | 0,0 | 0,0 | 0,0 |

⁵ D'une manière générale, les investissements alternatifs ne sont pas utilisés dans les stratégies de placement Conservatrice, Équilibrée et Axée sur la croissance de la préférence ESG «Réduction des effets négatifs». La part de portefeuille correspondante est investie dans les autres classes d'actifs à la discrétion de la banque.

Pertinence des investissements

Cette publication est destinée à une diffusion générale. Elle ne fait partie d'aucune offre ou recommandation et ne tient pas compte de vos connaissances, de votre expérience et de votre situation personnelle qui sont des informations nécessaires pour un conseil d'investissement personnel.

Mentions légales

La présente publication constitue un support publicitaire au sens de l'article 68 de la LSFIn suisse et sert uniquement à des fins d'information. Nous vous fournissons volontiers, gratuitement et sur simple demande, des documents supplémentaires sur les produits financiers susmentionnés, tels que le prospectus ou la fiche d'information de base.

Cette publication ne constitue ni une invitation, ni une offre, ni une recommandation à solliciter une prestation ou un produit, à acheter ou à vendre un placement ou à conclure une autre transaction. Les données contenues dans la présente publication ne représentent pas un conseil de placement ou une analyse financière. Elles sont exclusivement fournies à titre d'information et ne satisfont donc pas aux exigences légales en matière de garantie de l'impartialité de l'analyse financière. Les informations et points de vue contenus dans cette publication sont fournis exclusivement à des fins d'information et de marketing et ne tiennent pas compte des objectifs de placement, de la situation financière ou des besoins individuels. La fourniture des prestations et des produits présentés dans cette publication est régie exclusivement par les stipulations du contrat conclu avec l'investisseur. La Banque Vontobel SA ne donne aucune garantie quant à la fiabilité et à l'exhaustivité des informations communiquées dans cette publication et décline toute responsabilité pour les pertes susceptibles de résulter de leur utilisation. La teneur, la portée et les prix des prestations et des produits présentés dans cette publication peuvent différer d'un pays à l'autre et être modifiés à tout moment sans préavis. Certaines prestations et certains produits ne sont pas proposés à l'échelle mondiale ou par toutes les sociétés de Vontobel, et peuvent en outre être soumis dans certains pays à des restrictions légales. Les informations sur l'allocation des actifs et la répartition monétaire sont fournies à titre indicatif et peuvent être modifiées à tout moment. Des divergences peuvent en outre apparaître d'un portefeuille à l'autre. Avant toute décision de placement ou toute décision de recourir aux prestations ou aux produits présentés dans cette publication, il incombe à l'investisseur de vérifier leur adéquation au regard de sa situation particulière et d'en analyser de manière indépendante (le cas échéant avec ses conseillers professionnels) les risques particuliers (risques de perte, risques de change) ainsi que les conséquences réglementaires, fiscales et comptables ainsi que l'impact en termes de crédit. Le traitement fiscal des prestations et des produits présentés dans cette publication dépend des circonstances et est susceptible d'évoluer à l'avenir. La Banque Vontobel SA ne peut garantir que les décisions de placement prises et/ou les investissements effectués en relation avec les prestations ou les produits présentés dans cette publication tiennent dûment compte de la situation fiscale particulière de l'investisseur; elle décline toute responsabilité quant au traitement fiscal des valeurs patrimoniales ou des revenus en résultant. En outre, la Banque Vontobel SA s'abstient de toute recommandation quant au caractère approprié des prestations et des produits présentés dans cette publication pour certains investisseurs, et ne donne aucune garantie quant à leur performance future. Les investisseurs doivent savoir que tous les placements comportent un certain risque et que les placements peuvent subir des pertes de valeur soudaines et considérables. La Banque Vontobel SA attire expressément l'attention des investisseurs sur ces risques, qui peuvent être considérables. Ce produit n'est destiné qu'aux investisseurs qui comprennent et assument sciemment les risques y afférents. En cas d'illiquidité du marché des valeurs mobilières, il peut arriver que la valeur de certains produits de placement ne soit pas immédiatement réalisable. À la liquidation des titres, il se peut que les investisseurs récupèrent moins que ce qu'ils ont placé. Les placements en monnaies étrangères sont soumis à des fluctuations de change. Les placements sur les marchés émergents sont en outre soumis à certains risques particuliers voire accrus. De ce fait, il est parfois difficile de quantifier la valeur d'un placement et les risques auxquels les investisseurs sont exposés.